

Jean-Michel Deleuil, Jean-Yves Toussaint

# DE LA SÉCURITÉ À LA PUBLICITÉ, L'ART D'ÉCLAIRER LA VILLE

Depuis l'Antiquité, les impératifs liés à l'éclairage public en ville s'expriment dans les mêmes termes : d'une part la sécurité (incluant le contrôle des espaces, des populations, des activités, et les conditions nécessaires aux déplacements), d'autre part la promo-



Gravure du XIXe siècle, extraite de M. Dérivé, Histoire de la lumière.

tion (culturelle, économique, politique...). À chaque époque, les choix en matière d'éclairage ont balancé entre ces deux options. Quand les dispositifs techniques et organisationnels l'ont permis, ces deux politiques ont pu être menées de front, leurs lumières respectives voisinant ou se superposant. Quelquefois, les conflits nés de ce double langage lumineux ont provoqué un inconfort à pratiquer l'espace public nocturne, et ce constat semble donner naissance aujourd'hui à une nouvelle approche de l'éclairage urbain. Simultanément, des techniques innovantes apparaissent sur le marché, qui permettent aux concepteurs de traiter et

surtout de penser d'une manière nouvelle la relation entre lumières et espaces.

Dans cette optique, l'usager et l'espace public émergent en dignité et en sens de la ville nocturne traditionnelle, exprimée seulement en volumes, en trafics et en façades : la sécurité devient un élément de confort et la promotion se déplace vers la publicité, au sens de la reconnaissance de la chose publique. On éclairait l'urbain, on peut désormais mettre en lumière l'urbanité, comme un spectacle à ciel ouvert. Non à la façon des illuminations qui attribuent le rôle principal au décor, mais dans une scénographie nouvelle où chaque citadin est acteur et spectateur, dans le costume qu'il s'est choisi. Les métaphores assimilant la ville et la scène ne sont pas récentes, mais dans le cadre d'une nouvelle approche de l'éclairage urbain, un phénomène se fait jour : l'éventualité d'un spectacle sans metteur en scène.

Suite à un travail initié à la fin des années quatre-vingt (Deleuil, 1993), et dans le cadre de nos recherches sur les espaces publics (Toussaint et Zimmermann, 2000), nous nous sommes interrogés sur les modalités de leurs mises en lumière. Les entretiens que nous avons menés auprès de quatre professionnels lyonnais (les éclairagistes ou concepteurs-lumières Laurent Fachard (LF), Philippe Hutinet (PH), Alain Guilhot, et M. Gable du service de l'éclairage public de Lyon) nous confirment que « nous vivons une révolution » (LF) qui voit de nouvelles méthodes d'éclairage modifier non seulement les paysages de nos villes, mais aussi le sens de l'espace public nocturne, et le statut de ceux qui le pratiquent.

## Du sodium à la lumière

Jusqu'aux années quatre-vingt, la préoccupation majeure de l'éclairage public est la sécurité, en particulier celle de la circulation. Mises à part les illuminations commerciales des fêtes de fin d'année, le paysage urbain des années cinquante à quatre-vingt est produit par l'éclairage routier, au ballon fluorescent, puis au sodium haute pression. À l'augmentation du trafic

*Les Annales de la Recherche Urbaine n° 87, 0180-930-IX-00/87/p. 52-58 © METL.*

nocturne des années soixante, répond celle de la quantité de lumière. Le paysage des espaces centraux est modifié, où la dichotomie voies rapides/rues secondaires est plus marquée, mais c'est surtout le paysage périphérique qui s'en trouve bouleversé. Jusqu'alors, l'intensité lumineuse affectée à un espace était inversement proportionnelle à sa distance au centre. Dorénavant, une ceinture périphérique, étoilée d'autoroutes et ponctuée d'échangeurs, rivalise en intensité lumineuse avec le centre-ville. Quand les enseignes périphériques complètent ce paysage, cette partition de la lumière reflète la concurrence commerciale et hôtelière entre centre et périphérie.

Au cours des années soixante-dix, les économies d'énergie imposent l'usage du sodium, à la lumière orangée caractéristique, qu'on retrouve sur toutes les voies rapides, et ailleurs. Suite au choc pétrolier de 1973, cet éclairage est remis en question par les collectivités et l'État, qui voudraient en réduire les coûts. On s'interroge sur l'opportunité d'une diminution de l'éclairage. Certaines villes tenteront l'aventure. Le CIE<sup>1</sup> rapporte : « À Hambourg, on a, durant trois ans, procédé à une expérience de réduction de l'éclairage public sur la chaussée urbaine. Bilan de l'opération : pour 50 % de réduction d'éclairage, on a réalisé une économie de 2 millions de Deutsch Marks, mais le coût des accidents provoqués par cette réduction s'est élevé à 17,6 millions de DM, soit environ neuf fois plus de pertes que de gains, sans oublier les pertes en vies humaines. »<sup>2</sup>

Au sortir de la crise pétrolière, les budgets de l'éclairage augmentent à nouveau, mais les politiques restent sécuritaires. La lumière du sodium haute pression est uniformément répandue sur les voies selon des critères quantitatifs. L'espace public n'a pas d'autre vocation nocturne que de permettre les circulations, et la technique d'éclairage ne s'exprime qu'en termes d'éclairage, pas encore de luminance. Élus et professionnels sont confortés dans cette démarche par le fait que cet éclairage fonctionnel... fonctionne : il assure un niveau correct de sécurité aux circulations, ce qui est supposé rassurer l'usager.

À Lyon, jusqu'en 1989, les rues et places non commerciales sont éclairées conformément au code des communes et aux recommandations de l'Association Française de l'Éclairage, sans plus de fantaisie. Or, toutes les municipalités ont mené les mêmes politiques d'éclairage, avec les mêmes matériels. La généralisation du sodium haute pression, l'uniformité des luminaires, qui permet de diminuer les coûts d'exploitation, l'implantation géométrique des mêmes sources lumineuses, issues de normes et de calculs identiques, tout tend à l'uniformisation des éclairages urbains. Seule alternative : le tout sodium haute pression ou l'éclairage mixte sodium/ballon fluorescent. Le matériel d'éclairage n'est alors pas adapté aux villes mais aux routes. Aujourd'hui

d'hui encore, les luminaires urbains sont souvent d'origine routière, à peine modifiés, destinés à répondre à la demande de lumière en termes d'éclairage, de quantité de lumière, de fonctionnalité.

L'éclairage esthétique émerge au cours des années quatre-vingt. Les premiers plans lumières voient le jour, les illuminations de sites se multiplient, y compris en milieu rural. Les économies d'énergie sont terminées, la construction européenne et la décentralisation stimulent la concurrence des villes et encouragent le marketing urbain. Tous ces facteurs contribuent à mobiliser autour de la question de l'éclairage un éventail plus large d'acteurs : EDF, fabricants de matériels, élus, commerçants, régies et entreprises. Lyon, en particulier, a toutes les raisons de tenter l'aventure du plan



Néons publicitaires.

lumière à une échelle ambitieuse : un énorme déficit d'image<sup>3</sup>, un fort potentiel économique, une situation géographique favorable aux relations européennes, et un vivier de professionnels innovants.

## Les marchands premiers publicistes

Jusqu'aux années quatre-vingt, seuls les commerçants, convaincus qu'éclairer fait vendre<sup>4</sup>, expriment leur intérêt pour un éclairage plus qualitatif. Ils se don-

1. Centre d'information sur l'éclairage.

2. *Éclairage public et sécurité*, livre blanc du CIE, Paris, 1984, p. 6.

3. Lyon est alors gravement handicapée par l'image de ville noire, boudeuse, travailleuse et industrielle que ses élites cultivent depuis 150 ans. Le changement d'équipe municipale en 1989 marque une rupture importante avec cette tradition : la prospérité ne repose plus sur le travail et l'industrie, mais sur les services et les affaires. Place donc, dans le discours, à Lyon, ville-lumière, attractive et conviviale, où l'on signe des contrats de jour comme de nuit.

4. « Au lendemain de la guerre de 1914, [...] des expériences ont été faites dans un grand magasin parisien. Chaque jour, un seul rayon était éclairé au maximum, alors que le reste du magasin n'avait que 50 % de son éclairage normal. [...] le rayon éclairé vendait infiniment plus que les autres, que ce soit le rayon des parapluies un jour de soleil ou celui des chapeaux un jour de pluie. » (Ullmer, 87).



Lyon by night.

nent les moyens, avec le soutien des municipalités, de produire d'éphémères coups lumineux et médiatiques, plus spectaculaires qu'esthétiques. Dès le début du XIXe siècle, ce sont les commerçants du centre-ville qui réclament l'éclairage public au gaz puis à l'électricité, ceux des quartiers et des faubourgs qui permettent la diffusion des techniques nouvelles du centre vers la périphérie. Au XXe siècle, les commerçants groupés rue par rue financent l'achat de luminaires spécifiques. La concurrence entre eux donne lieu à une course à l'armement lumineux, chaque association investissant dans du matériel toujours plus clinquant. En dix ans, cette dynamique a produit dans les centres-villes un paysage nocturne en patchwork, galvaudant l'image des espaces centraux et disqualifiant le patrimoine local. « La rue Victor Hugo devenue piétonne, s'intégrerait mieux au quartier si elle était débarrassée d'un éclairage qui porte à rire », pouvait-on lire dans le magazine *Géo* en 1983.<sup>5</sup>

La mise en lumière simultanée de la fonction commerciale, de la boutique et de la marchandise affecte l'éclairage de l'espace public<sup>6</sup>. L'enseigne et la vitrine adressent leur publicité à l'usager et asservissent l'espace public à la consommation. Au sortir du magasin sur-lumineux, la rue commerçante est perçue comme sobrement éclairée, malgré la présence de matériels spécifiques. Que dire alors des rues adjacentes et non commerçantes? Même en centre-ville, le jeu des contrastes les déprécie, et, faute de ne pouvoir afficher de publicité, ces espaces publics sont disqualifiés, et avec eux la reconnaissance d'une vie publique possible

la nuit ailleurs qu'à la chaleur des enseignes. L'espace n'est plus lisible qu'au travers des marques qui s'y impriment lumineusement et le labellisent, ou, en négatif, par l'absence de publicité : dépourvu des couleurs de la consommation, l'espace public résiduel n'a encore de valeur que s'il mène vers les lieux de la marchandise. Dans le cas inverse, l'inquiétude succède aux certitudes rassurantes de la consommation : que fait-on en un lieu public sans publicité? Sommes-nous en sécurité?

## De la police au policé

L'éclairage n'est pas en soi un facteur objectif de la lutte contre la criminalité, mais son usage est depuis deux siècles intimement lié aux stratégies de contrôle, selon le principe qui veut qu'« un candélabre coûte moins cher qu'un policier. »<sup>7</sup> (Deleuil, 1995). Les riverains nous disent que les rues avec des éclairages supplémentaires sont moins crimino-gènes, affirmait dans les années quatre-vingt un technicien du service de l'éclairage public de Lyon; les gens nous disent : « les loubards ne passent plus par ici ». Le sentiment de sécurité n'est pas lié à la connaissance objective des faits de délinquance, mais au fait que l'identification

5. « Lyon », *Géo* n° 57, novembre 1983, p. 77-86

6. Avec l'énergie consommée par l'illumination d'une vitrine, on pourrait éclairer jusqu'à 700 m de rue.

7. Un élu lyonnais au conseil municipal, 1905

du loubard, particulièrement subjective, varie en fonction du niveau d'éclairage. La peur disparaît quand l'image du loubard laisse place à celle de l'inoffensif jeune en goguette. L'espace lumineux est moins apte à susciter l'émergence de la fantasmagorie.

L'éclairage doit donc chasser le fantasme. Quand il n'y parvient pas, il est jugé insuffisant, du moins avant les années quatre-vingt-dix, ce qui motive des demandes de sur-éclairage auxquelles sont confrontés les services municipaux, et qui tendraient à dépasser le seuil critique d'éclairage au-delà duquel la qualité des perceptions diminue. C'est-à-dire que ces réclamations inquiètes et subjectives conduiraient à produire un état d'éblouissement, facteur objectif d'insécurité des circulations. En revanche, quand le phantasme s'évanouit, l'usager est sensé rendre grâce au candélabre et à l'éclairé. Les représentations de l'éclairage sécurisant présentent des thèmes récurrents : agent de l'administration, il est garant de l'ordre social, spatial et moral ; phare paternaliste chassant les ténèbres, il rassemble et protège ses enfants les usagers, représentés sous les traits de populations aisées ; lumière mi-divine mi-étatique, qui descend du ciel au sol, on l'associe aux images de la sécurité, de l'opulence et de la prospérité.

On peut aujourd'hui considérer que la sécurité n'est plus un objectif mais un moyen, parmi d'autres, permettant l'appropriation de l'espace par l'usager. L'éclairage quantitatif soumis aux normes techniques tentait de sécuriser l'espace, sans prendre en compte d'autres paramètres que l'identification des obstacles, des signaux et des personnes. L'espace urbain ainsi mis en lumière était praticable, à une époque où les techniciens assimilaient pratique et circulation. Il était en quelque sorte circulaire et fonctionnel, mais pas pour autant sécurisant. La silhouette immobile était inquiétante, l'ambiance n'incitait ni à l'échange ni à la contemplation. La sécurité était affirmée, et effective, mais n'évacuait pas l'angoisse et son vecteur, le sentiment d'insécurité. Certains éclairages, mâts des grands carrefours au sodium haute pression ou lumières autoroutières affectées à des espaces verts, peuvent être suspectés d'offrir des conditions objectives de sécurité des circulations, et engendrer simultanément un sentiment d'insécurité.

Il ne s'agit plus dorénavant de sécuriser l'espace, mais l'usager, et de s'adresser à lui plutôt qu'aux véhicules. D'une part en garantissant des conditions de circulation et d'appropriation de l'espace optimales, d'autre part, en prenant en compte le confort des personnes, leurs perceptions, leurs représentations, et l'éventail des pratiques nocturnes. La sécurité est assurée, et le sentiment d'insécurité diminue considérablement. Après trente ans d'éclairage quantitatif, les limites de cette démarche sont identifiées. Le vocabulaire du besoin lumineux s'exprime plus en termes de

luminance que d'éclairage, de qualité que de quantité, de paysage et de volume que d'éclairage au sol. Au point qu'on assiste à un renversement des perceptions et des interprétations du rapport entre confort, sécurité et quantité de lumière. Le cas de la Place des Terreaux à Lyon est éloquent. Laurent Fachard, le concepteur du dispositif raconte : « Le principe est d'éclairer les façades pour éclairer l'environnement, et de baliser le sol. Le premier jour, soixante-dix effets lumineux s'enchaînaient ; ça montait crescendo et au maximum de l'éclairage, je coupais tout, comme on fait un noir au théâtre, et ça redémarrait. Mais c'est incompréhensible, le noir dans la ville, ça ne marche pas du tout pareil qu'au spectacle... On a cru que c'était une panne. Alors j'ai raccourci le temps. Mais les élus m'ont demandé de ne pas faire le noir. Ils étaient inquiets : la police n'y voit pas, et c'est fait exprès. Les usagers, par contre, ne se sont jamais plaints. En sept ans, pas une chute à cause d'un défaut d'éclairage, pas une agression. Pourtant les services de sécurité trouvent que c'est sous-éclairé, en termes de quantité au sol. » Les usagers ont adopté cet éclairage qualitatif, non la police, qui sent son contrôle visuel de l'espace public menacé. Si les notions de confort et d'appropriation de l'espace par l'usager président aux politiques d'éclairage, les services de sécurité vont devoir repenser leur visibilité dans la nuit urbaine, et accepter une perte de maîtrise de l'espace. À juste titre, la police peut concevoir cette



*Éclairer pour l'usager, Lyon, la Part-Dieu.*

nouvelle approche du paysage nocturne comme une atteinte à sa légitimité et au bien-fondé du contrôle visuel policier.

Après une longue idylle (Deleuil, 1995), le divorce est consommé entre le policier et l'éclairé. Tant que le technicien devait répondre à des normes quantitatives, il n'avait d'autre souci que de remplir sa mission, répondant, entre autres, aux besoins des services de sécurité : en termes de prévention (visibilité des forces de police, bonnes conditions de circulation) et de répression (visibilité des délinquants, bonnes conditions d'interpellation). En revanche, depuis l'avène-



ment de l'éclairage qualitatif, le concepteur de lumières et d'ambiances inscrit son action dans un cadre éthique, indépendant des stratégies policières : la prévention est prise en compte d'une manière nouvelle, comme moyen plutôt qu'objectif, et la répression disparaît des préoccupations de l'éclaireur. Le discours des professionnels est récurrent. Ils entendent en finir avec cette tradition de l'éclairage délateur et l'affirmation : « dans certaines banlieues, les luminaires sont en haut des tours, comme en camp de concentration », « on ne peut plus éclairer les gens avec des luminaires de miradors ».

## L'espace public en lumière

Les premières actions d'éclairage esthétique municipal consistaient seulement à mettre en valeur le patrimoine architectural ou les ouvrages d'art. Éclairages qualitatifs et quantitatifs entraînent en conflit : le bâti nécessitait une quantité de lumière importante pour émerger de l'éclairage fonctionnel, au détriment de l'espace public ou des bâtiments proches. Ce constat amena les différents acteurs à penser l'éclairage des avant et arrière-plans, puis l'intégration du tout dans le paysage urbain, en vision lointaine ou rapprochée. D'où l'émergence d'une réflexion plus large que le plan lumière, destiné à recenser et traiter les sites et les

concepts et s'arme de nouvelles techniques, démarches et compétences. Le métier change, l'éthique aussi.

Une ère nouvelle s'ouvre donc pour l'éclairage urbain, qu'il est urgent de redéfinir, de mettre en mots pour mieux le mettre en forme. Ce souci de verbalisation, et la volonté de réflexion et de recherche dont il témoigne, sont eux aussi récurrents : « La lumière est là pour répondre à un besoin, suscité par un ensemble d'objets réunis dans un espace scénographié, et qui nécessitent d'être mis en relation, qu'il s'agisse de la végétation, des êtres humains, des objets architecturaux, des espaces publics... » (LF). Comme au théâtre, et nombre de concepteurs lumières sont issus de l'éclairage de spectacle, il s'agit de se mettre au service d'une dramaturgie, de mettre en valeur le décor et les acteurs, de créer une ambiance. À l'inverse du théâtre, rien n'est écrit, mis en scène, ni répété à l'avance de ce qui se joue dans l'espace public. Le politique n'a pas vocation à diriger le spectacle. Il n'intervient que pour désigner la scène, où l'éclairagiste aura la liberté de se mettre au service d'un spectacle spontané dans lequel l'utilisateur est simultanément acteur et public.

Cette approche de l'éclairage est fondatrice, mais connaît, comme toute innovation, des détournements du type « light show » ou coup médiatique et lumineux, aisément identifiables : l'utilisateur, spectateur passif, y est condamné à assister au spectacle que le concepteur lui impose, et subit un paysage monumental et inappropriable. L'innovation technique seule est anecdotique. C'est la prise en compte de l'utilisateur et le service que lui doit la technique qui constituent une éthique nouvelle et durable de l'éclairage urbain. Celle-ci s'exprime en termes de respect et de lisibilité. Le respect des espaces, des volumes, la prise en compte des avant-plans et arrière-plans, dans le cadre d'un paysage global, harmonieux et cohérent, servent la lisibilité de l'espace urbain. Au service de l'utilisateur, l'éclairage produit des images physiques et suscite des interprétations du geste d'éclairer. Il permet une lisibilité spatiale et sociale de la ville nocturne, identifiant les objets urbains, leur sens, leur agencement, leurs particularités, leurs fonctions ; il propose des cheminements, des angles de vue, des options de circulation ou d'arrêt, d'orientation, de contemplation statique ou de jeux dynamiques des perceptions visuelles, sans rien imposer de façon grandiloquente ou tape-à-l'œil. Et simultanément, cette mise en lumière rend lisible le geste politique qui lui a donné corps, et révèle le souci, la recherche, l'investissement du maître d'ouvrage dans le respect des lieux et des populations. Cette dernière lisibilité nourrit d'autant plus efficacement la communication politique qu'elle contraste brutalement avec celles des exemples voisins, où se lit en négatif, à travers la « sodiumisation de la ville » (LF), la non-reconnaissance des utilisateurs, de leurs identités et activités nocturnes, de leurs perceptions, voire de leur existence :



Baliser le sol, Lyon, la Part-Dieu.

objets dignes d'intérêt, vers des schémas directeurs de mise en lumière, plus ambitieux. La communication politique change d'outil, de forme et de discours ; elle ne se projette plus de façon ostentatoire sur des façades emblématiques, au regard des foules édifiées. Au lieu d'afficher, elle soumet : elle propose à l'utilisateur un espace confortable, en le baignant de lumières harmonisées. En glissant du grand écran à l'environnement, la conception lumineuse innove, intègre de nouveaux

« faites attention aux êtres humains, ne les éclairez pas comme les voitures, dans une soupe uniforme » (LF). Combien de quartiers, périphériques ou non, sont encore ainsi éclairés, faiblement lisibles, où le paysage nocturne, dénué de sens, témoigne d'un refus politique de reconnaître ces espaces et leurs populations.

Un indicateur inverse de qualité du geste d'éclairage peut résider dans le vandalisme. Le phénomène est déjà patent au XIXe siècle. Les becs de gaz de l'éclairage commercial du centre-ville lyonnais n'ont pas connu, ou très marginalement, de déprédations ; en revanche, l'éclairage sécuritaire des quartiers excentrés était régulièrement vandalisé, comme l'attestent d'innombrables rapports de police (Deleuil, 1993). Aujourd'hui, les luminaires des banlieues Est sont fréquemment installés en grande hauteur, hors de portée des vandales. Du moins quand il s'agit d'un éclairage « classique » au sodium, de type autoroutier, uniformément appliqué aux chaussées et aux espaces publics. Car les rares exemples de mises en lumières innovantes en périphérie ne semblent pas souffrir de vandalisme. Mêmes espaces, mêmes populations, mêmes acteurs, seules les techniques et les approches varient, et avec elles les formes et les fréquences d'actes de vandalisme. « Au bout de 25 ans de cet éclairage par boule lumineuse, plus lumineuse que ce qu'elle éclaire, je lui lance une pierre. Je n'ai pas besoin d'être dément pour ça » (LF) ; (À propos d'une mise en lumières en quartier « sensible » dans la périphérie bordelaise) « En quatre ans, rien n'a été cassé. Les fosses des projecteurs sont recouvertes de grilles posées, pas mêmes verrouillées, et rien n'a été volé. La population s'est réapproprié l'espace, elle est plus en état de le défendre que de le sacrifier. » (PH)

## L'ère des lumières

Est respecté le dispositif respectueux, celui qui témoigne d'une prise en compte des perceptions, des usages et des nuisances possibles. L'exigence de non-éblouissement, exprimée par la commande, n'est pas récente : c'est une condition *sine qua non* de la sécurité des circulations ; en revanche, le souci de ne pas projeter l'éclairage public chez l'habitant n'apparaît qu'à la fin des années quatre-vingt. C'est aujourd'hui, dans le cadre d'un éclairage éthique, une préoccupation forte. Le même respect des usagers préside à la conception des lumières dans l'espace public. Le paysage ne prend de valeur que par la qualité des perceptions qu'il génère. Cette tendance, permise par le développement des techniques et entretenant cette dynamique d'innovation, se met modestement au service des usagers, ce qui tranche avec la monumentalité, voire l'arrogance, des illuminations antérieures : « donner de la cohérence à l'espace, en termes de signalétique, de fonctionnalité, de qualité de vie ; créer des repères

urbains, des rythmes, des séquences qui ponctuent l'espace, pour que l'usager sache toujours où il est et où il va [...] pour qu'il se sente bien [...], la lumière peut proposer un espace, une occasion de se le réapproprier, d'y vivre, sans réponse universelle, juste ici et maintenant » (PH).

Tout l'usager est pris en compte, à travers l'éventail de ses activités et de ses perceptions, et, dans cette logique éthique, tous les usagers doivent l'être : « Pourquoi je mettrais un pleins feux à 20 heures pour les gens qui sortent, et pas à 5 heures, pour les premiers travailleurs ? » Si l'usager prime, le site est secondaire : devient éclairable de façon qualitative l'espace où se trouve l'usager, l'espace public, en centre-ville comme en périphérie. Le Plan Lumière lyonnais a longtemps affiché cette contradiction : le discours prônait un élargissement de l'éclairage aux périphéries, et les sites remarquables du centre-ville profitaient, lors de chaque campagne annuelle, des mises en lumière. Si désormais on privilégie les usagers par rapport au décor, tout est possible, partout. La publicité change d'objet, et d'espaces. Ce qui marque une évolution cruciale de l'éclairage esthétique. L'heure n'est plus à l'illumination en soi. On éclairait le patrimoine, l'académisme, le beau officiel, monumental et édifiant ; on conçoit aujourd'hui de traiter avec la même qualité l'espace du quotidien, l'espace public en lui-même, et non comme environnement d'une façade prestigieuse ou d'un élément remarquable.

Le glissement de l'esthétique à l'éthique s'est opéré grâce au développement des techniques qui ont permis d'envisager des éclairages indirects. La luminance prend le pas sur les niveaux d'éclairage, révélant les qualités optiques des matériaux. La lumière jouait déjà sur les volumes, les contrastes et les couleurs, la voilà capable d'évoquer des textures, élargissant à la kinesthésie la palette des sensations sollicitées par la lumière. L'usager n'est plus face à un paysage, il est plongé dans une ambiance, d'autant plus riche en expériences sensorielles que la nuit environnante aiguillonne le sentir.

D'autre part, le jeu sur la matière confirme la décentralisation possible de ce type d'éclairage. La pierre n'est plus la référence noble et obligée de la mise en lumière, les bétons, les briques, les métaux permettent de montrer du beau, y compris là où on ne l'attend plus. « Il est temps d'aller voir en périphérie, parce que c'est là qu'il faut faire des plans lumières maintenant, plutôt que d'acheter des caméras pour la sécurité. À La Courneuve, à Vénissieux, à Vaulx-en-Velin, la question de la ville la nuit se pose aussi ; les zones franches, les réhabilitations, l'aménagement, tout y reste diurne, comme si la nuit n'appartenait qu'aux délinquants. » (LF). « Je ne connais pas d'espaces impossibles à traiter. On avait l'habitude d'éclairer pour voir clair, maintenant, le langage de la lumière permet de rendre l'espace

urbain plus convivial, plus attrayant. Ce n'est plus l'architecture qu'on éclaire, mais les lieux de vie ». (PH).

L'espace public peut donc être magnifié, confortable et beau, indépendamment de la qualité du bâti et des formes urbaines. Si aucun élément singulier n'est beau, mais que la lumière suscite néanmoins une émotion, c'est que l'espace public a une valeur qui réside dans sa capacité à être un espace social. « Il est beau parce que c'est le vôtre, et qu'à ce titre il est digne d'être aimé, revendiqué et approprié », affirme l'éclairage éthique. La lumière esthétique peut exprimer un lien social et affectif entre une population et son territoire, alors qu'elle se cantonnait à communiquer la relation du politique à l'espace, dont les habitants n'étaient que les témoins. Par son éthique nouvelle, l'éclairage émergent nous suggère que nous aussi nous sommes beaux, autrement que les façades des palais, que nos identités, nos lieux de vie quotidiens et nous-mêmes avons une valeur digne d'être mise en lumière; alors que sous la lumière carcérale du sodium, nous sommes uniformément laids.

## Une nouvelle éthique

Comment une commande politique peut-elle exprimer ce type nouveau d'exigence? Le vocabulaire n'en est pas encore arrêté, chaque professionnel manipulant les mots et les lumières avec des approches très personnelles. Peu importe, finalement, que le dialogue entre maîtres d'ouvrages et éclairagistes échappe à toute rigueur administrative et aux tentatives de traductions techniques de l'éthique; la rencontre des intérêts et des attentes se réalise néanmoins, au cœur d'une nébuleuse lexicale qui, sans évacuer les contraintes techniques, privilégie « l'émotion », « la sensibilité », « le sentiment

artistique » ; un registre esthétique en somme, dont l'essentiel exprimé par la lumière plus qu'en mots est d'ordre éthique.

On pourrait croire que l'éclairage évolue de l'éthique (sécuritaire) à l'esthétique (illuminations et mises en scènes). C'est faux : c'est l'intervention de l'esthétique dans les plans lumières et les techniques nouvelles, se dynamisant mutuellement, qui permet un élargissement des éléments pris en compte par le technicien, de plus en plus créateur : espaces, échelles, matières, usages. La complexité des relations entre ces éléments, que le concepteur doit appréhender, l'incite à plus de modestie que l'éclairage brutal d'autoroute ou de monument. Il s'agit de tout respecter pour mettre en lumière, et cette prise de conscience introduit une éthique nouvelle de la profession. Nouvelle car la notion d'éthique s'applique mal à l'éclairage fonctionnel, routier et policier, des années cinquante à quatre-vingt, qui ne connaissait de gestes que techniques, sans souci de différencier les gens, les choses et les espaces. L'éclairage émergent ouvre une ère nouvelle de la nuit de la ville, en conciliant la compétence et la création. Les conséquences de cette tendance se mesureront bientôt dans la transformation des paysages urbains nocturnes, en centre-ville comme en périphérie, mais également dans le bouleversement des pratiques et des approches concernant les espaces publics de la ville, la nuit. L'éclairage reste un vecteur de publicité, mais celle-ci se déplace du champ consumériste à celui, étymologique, de la vie publique, qui sort du secret et de l'anonymat nocturnes traditionnels. Désormais, l'éclairage porte la cité publique à la connaissance des usagers, acteurs principaux, dans le rôle du public.

*Jean-Michel Deleuil, Jean-Yves Toussaint*

## BIBLIOGRAPHIE

*Éclairage public et sécurité*, livre blanc du CIE, Paris, 1984.

Deleuil J.-M. (1993), *Lyon la nuit, espaces, pratiques et représentations*, thèse de doctorat de géographie, aménagement et urbanisme, sous la direction d'André Vant, Université Lumière Lyon 2.

Deleuil J.-M. (1994), *Lyon la nuit, lieux, pratiques et images*, Lyon, collection Transversales, Presses Universitaires de Lyon.

Deleuil J.-M. (1995), « Du bec de gaz à l'halogène, les enjeux de l'éclairage public lyonnais », *Bulletin du Centre Pierre Léon*, n° 1.

Toussaint J.-Y., Zimmermann M. et al., *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, réflexions autour de l'expérience lyonnaise*, ouvrage collectif à paraître fin 2000, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes.

Ullmer B. (1987), *Les écritures de la nuit*, Paris, Syros Alternative.

**Jean-Michel Deleuil**, maître de conférences en géographie, aménagement et urbanisme, et **Jean-Yves Toussaint**, maître de conférences en sociologie, appartiennent à l'Equipe Développement Urbain (UMR 5600 « Environnement, Ville, Société ») de l'INSA de Lyon. Leurs recherches portent sur la conception, la maintenance et la valeur d'usage des dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain (DTSU), en particulier de ceux concernant les espaces publics et la propreté urbaine.

<Jean-Michel.Deleuil@insa-lyon.fr>

Toussaint J.-Y., Zimmermann M. (sous la direction de) (1998), *Projet-Urbain, ménager les gens, aménager la ville, Bruxelles*, Collection architecture et recherche, éditions Mardaga.

Deleuil J.-M. (2000), « Quality of night life, what for, for whom? », *Singapour, proceedings of the 2nd International Conference on Quality of Life in Cities, National University of Singapore*, p. 353-360.